

Avis de vacance interne/externe

**Direction de l'Immobilier
Service Maintenance du Patrimoine
Agent technique chauffage – Énergie - Exploitation**

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux

**Délai de rigueur au plus tard le :
Lundi 22 octobre 2018 inclus**

Missions du service maintenance du patrimoine :

Rattaché à la direction de l'Immobilier, le service maintenance du patrimoine prend en charge l'ensemble des travaux en tous corps d'état pour l'entretien courant, la maintenance et les réparations du patrimoine bâti de la ville.

Il est chargé :

- de la maintenance des équipements techniques attachés au bâtiment,
- de la gestion des différents contrats d'entretien,
- des vérifications périodiques réglementaires confiées à des prestataires extérieurs,
- des travaux d'amélioration, d'aménagement et de restructuration des bâtiments.

Mission du poste:

Sous la responsabilité d'un encadrant de proximité, l'agent(e), seul(e) ou en équipe, est chargé du maintien en état de fonctionnement des installations de chauffage et VMC, de la régulation de l'air. Il effectue les travaux d'entretien ou des installations complètes dans ces spécialités, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Fonction :

- ✓ Diagnostic et contrôle à la demande des équipements/installations relevant de sa ou ses spécialités : installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de VMC, Centrales de Traitement d'Air (CTA),
- ✓ Travaux d'entretien courant, réparation, ajustement des équipements relevant de sa ou ses spécialités
- ✓ Conception, création, fabrication et pose des équipements relevant de sa ou ses spécialités : éléments de chaufferies, radiateurs

Activités

Diagnostic et contrôle à la demande des équipements/installations relevant de sa ou ses spécialités : installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de VMC, Centrales de Traitement d'Air (CTA)

- Détecter et signaler les dysfonctionnements et dégradations constatés sur une installation via la GTC ou physiquement sur place,
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste, ou un autre corps de métier est indispensable, proposer des mesures de remise en route,
- Suggérer une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif,
- Identifier le moment propice d'intervention.

Travaux d'entretien courant, réparation, déploiement et ajustement des équipements relevant de sa ou ses spécialités

- Réaliser les opérations de maintenance de niveau 1 : nettoyer, purger, changer des pièces, entretenir divers composants, régler des mécanismes, poser des calorifuges, ramoner, réparer des fuites, notamment en vide sanitaires, poser des tuyauteries, les raccorder aux appareils de chauffage, vérifier les pressions et températures, échanges de chaleur...
- Organiser son chantier dans le respect des procédures,
- Contrôler le fonctionnement de l'installation.

Conception, création, fabrication et pose des équipements relevant de sa ou ses spécialités : éléments de chaufferies, radiateurs...

- Réaliser des travaux relevant de sa spécialité de niveaux 2 et 3 : des travaux de préparation, de mise en service et réglage des nouvelles installations, de paramétrage des automatismes, de réglage des appareils...
- Contrôler le fonctionnement de l'installation, suivre les consommations, programmer les régulateurs,
- Vérifier l'application des normes de sécurité : amiante, gaz et électricité,
- Participer au protocole des traitements préventifs sur les installations (lutte contre la légionelle).

Participation à l'astreinte bâtiment

En dehors des heures normales de travail des services de la direction de l'immobilier, en lien avec le cadre d'astreinte ou le télésurveilleur, assurer toutes les interventions et dépannages bâtimentaires qui permettent de mettre en sécurité un équipement ou d'assurer la continuité de fonctionnement.

Participation à la vie de l'équipe

- Maintenance des matériels, machines et outils, locaux de l'équipe et chaufferies,
- Réceptionner les livraisons de fuel,
- Gestion des stocks (pompes...),
- Conduite, entretien de premier niveau, nettoyage, détection des dysfonctionnements des véhicules de service.

Compétences

Savoir-faire	Connaissances
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les techniques de bâtiment second œuvre prenant en compte les exigences d'écoresponsabilité, en fonction de la spécialité chauffage : <ul style="list-style-type: none"> - techniques d'entretien du système électrique et réglementation électrique, - techniques d'entretien du système de plomberie, chauffage, ventilation-climatisation, - techniques de soudure, brasure, cintrage, sertissage... - techniques de régulation des automatismes. - Utiliser les techniques de relevés sommaires, lecture de plan et interprétation des représentations techniques, - Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail (dont gestes et postures, EPI...), et les procédures de nettoyage en vigueur, - Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des engins, matériels, des outils et des produits, - Rendre compte d'activité et renseigner des outils de suivi. - Utiliser internet, un intranet, une messagerie électronique, une suite bureautique dans ses fonctionnalités de base, - Utiliser des logiciels et des progiciels « métiers » (SIEMENS...), - Utiliser des site/plate-forme « ressources », 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles d'entretien et de gestion écoresponsable d'un bâtiment (tri sélectif, économies d'eau, etc.), - Réglementation des ERP, - Normes sanitaires, - Périmètre d'intervention en fonction de ses qualifications et habilitations, - Calcul dimensionnel (surfaces – volumes) : notions, - Calcul de puissances et électrique : notions.

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

- Sens du travail en équipe,
- Minutie, dextérité, habileté,
- Sens des relations humaines : courtoisie envers les différents interlocuteurs, tact...
- Sens de l'organisation d'un chantier,
- Autonomie,
- Capacité d'adaptation.

Conditions d'exercice :

- Travail sur tablettes numériques,
- Port d'EPI.
- Horaires sur un cycle de travail saisonnier, 24H/24H dans le cadre de l'astreinte, pics d'activité en saison de chauffe.

- Organisation du travail :

Horaires liés à la saison de chauffe :

Équipe A : lundi mardi jeudi vendredi 6h/13h - mercredi 7h/11h - samedi 7h/10h,

Équipe B : lundi mardi jeudi 6h/12h et 14h/16h - mercredi 7h/11h - vendredi 7h/12h et 14h/16h,

Équipe C : lundi mardi jeudi 6h/12h et 14h/16h - mercredi 7h/11h et 14h/16h - vendredi 7h/12h,

Hors saison de chauffe : du lundi au vendredi 6h/13h,

- Polyvalence permettant la continuité du service public,

- Participation aux manifestations organisées ou accompagnées par la ville (événements festifs, marché aux fleurs, marché de Noël, fête du parc, ateliers GUSP...) : disponibilité en dehors des horaires habituels de travail, activité obligatoire durant le temps de travail,

- Astreinte régulière « astreinte bâtiment » : en dehors des heures normales de travail des services de la Direction de l'Immobilier, en lien avec le cadre d'astreinte ou le télésurveilleur, 24h/24h du lundi 7h30 au lundi suivant.

Conditions d'accès :

- CAP Installateur thermique / formation maintenance des systèmes Automatisés,

- Permis B,

- Permis E pour conduite de la remorque/nacelle conseillé.

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidats, étant précisé que les candidatures des titulaires seront examinées en priorité, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (sous couvert de leur Chef de service pour les candidatures internes) : **lettre de motivation + CV obligatoire** ; à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences.

Le Directeur Général des Services,